



Mairie de MASQUIERES

Le Bourg

47370 MASQUIERES

Téléphone : 05.53.40.71.56

Mail : Commune.masquieres@orange.fr

Site : masquieres.fr

Horaires d'ouverture

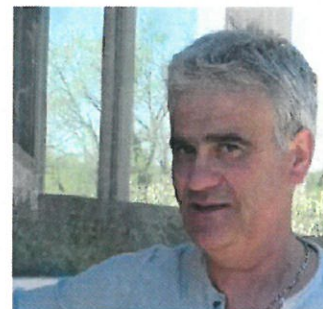
Mardi, vendredi : 14h00 à 17h30

Permanence du maire :

sur rendez-vous

BULLETIN COMMUNAL

2018 4^{ème} édition



Le mot du Maire

Chères Masquiéroises, Chers Masquiérois,

C'est toujours avec autant de plaisir que je m'adresse à vous à mi mandat et au travers de ce 4^{ème} bulletin communal. L'occasion de vous informer de la vie de notre village et de notre nouvelle communauté qui regroupe depuis le 1^{er} janvier 2017, 27 communes soit environ quelques 25.000 habitants – fusion FUMEL Communauté et Communauté de communes de PENNE d'AGENAIS – devenues FUMEL VALLEE du LOT.

Avant tout, je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents de notre commune qui viennent de s'installer.

A MASQUIERES, l'année 2017 a été une année particulièrement malmenée par les affaires... Compte administratif 2016 non approuvé et procédures au Tribunal administratif...

Une énergie et des moyens financiers qui auraient pu être mieux employés et consacrés à des travaux obligatoires comme la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments communaux et l'installation d'un espace sanitaire dans notre mairie, d'autres actions d'entretien...chemins ...etc...Mais restons positifs malgré ce climat délétère.

Les aides de l'Etat et du Conseil Départemental (subventions des programmes de travaux) se réduisent d'année en année et nous obligent à une plus grande vigilance en matière budgétaire. Mais cette année encore nous n'avons pas souhaité augmenter notre pression fiscale sur les ménages de notre commune.

Pour 2018 nous avons le soutien de Mme le Sous-Préfet de Villeneuve sur lot qui nous a promis une nouvelle étude et révision de l'accompagnement des services de l'Etat pour nos projets d'investissements "Accessibilité mairie et sanitaires"- travaux qu'elle a estimé plus que légitimes.

Nos vœux pour cette nouvelle année, seraient de vous rassembler plus nombreux autour d'évènements communaux – cérémonie et fêtes diverses.

A ce titre une cérémonie des vœux sera articulée autour d'une petite réception suivie d'un repas (vers 13 heures) dédié à l'ensemble des Masquiéroises et Masquiérois – plat principal préparé par le comité des fêtes avec les entrées et desserts sous forme d'auberge espagnole et une animation dans l'après midi.

D'autres journées familles pourraient être organisées et programmées selon vos suggestions à d'autres moments de l'année.

Je remercie toutes les personnes qui s'impliquent pour la vie de notre village, notamment les membres du comité des fêtes – anciens et nouveaux – ainsi que certains vacanciers venus en renfort au cours des différentes fêtes. Leurs aides a été précieuse.

Bien évidemment je remercie également le personnel communal et mes collègues conseillers et adjoints pour leurs actions et leur soutien.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations officielles concernant notre commune.

A présent, je vous laisse à la lecture de ce bulletin 2018.

**Je me joins aux adjoints et aux conseillers municipaux
pour vous souhaiter une excellente année 2018.**



Le Conseil Municipal en 2018

Thierry BOUQUET, Maire
Jean-Claude RIGAL, 1^{er} adjoint
Willy BIEBER, 2^{ème} adjoint
Prosper BASSET, conseiller
Patrick BEAUMIER, conseiller
André BOUYSSOU, conseiller

Jean-Luc AVEQUIN, conseiller
Jean-Philippe CAPDECOMME, conseiller
Christine BOUYSSOU, conseiller
Jacob SNOWBALL, conseiller

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission des Finances :	Le CONSEIL MUNICIPAL
Commission des travaux publics et patrimoine :	Thierry BOUQUET – Prosper BASSET
Commission Voirie :	Thierry BOUQUET – Willy BIEBER - André BOUYSSOU
Commission chemins de randonnée :	Thierry BOUQUET – Patrick BEAUMIER
Commission Agriculture :	Christine BOUYSSOU – Jean-Luc AVEQUIN
Commission des Ecoles :	Thierry BOUQUET – Jacob SNOWBALL
Commission fêtes et cérémonies :	Prosper BASSET – Jean-Philippe CAPDECOMME – Thierry BOUQUET
Commission Jury d'assises et Rosières :	Thierry BOUQUET – Jean-Claude RIGAL – Willy BIEBER - Prosper BASSET – Jean-Luc AVEQUIN - Jean-Philippe CAPDECOMME
Commission Tourisme Ecologie :	Christine BOUYSSOU - Jacob SNOWBALL
Commission URBANISME :	Jean-Claude RIGAL
Commission Environnement, déchets ménagers :	Thierry BOUQUET - Jean-Claude RIGAL – André BOUYSSOU - Patrick BEAUMIER – Le CONSEIL MUNICIPAL

DELEGUES aux Syndicats Intercommunaux

Sdee 47 Syndicat d'Energie et d'Electricité de Lot et Garonne

2 Titulaires	Thierry BOUQUET Prosper BASSET
1 Suppléant	Jean-Philippe CAPDECOMME

Syndicat des Eaux de la Lémance

2 Titulaires	Jean-Claude RIGAL Thierry BOUQUET
2 Suppléants	Willy BIEBER Jacob SNOWBALL

Syndicat Intercommunal des Ecoles de Tournon d'Agenais (depuis 2011) :

2 Titulaires	Willy BIEBER Christine BOUYSSOU
2 Suppléants	Jean-Philippe CAPDECOMME Prosper BASSET

S.I.V.U Chenil Fourrière – Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

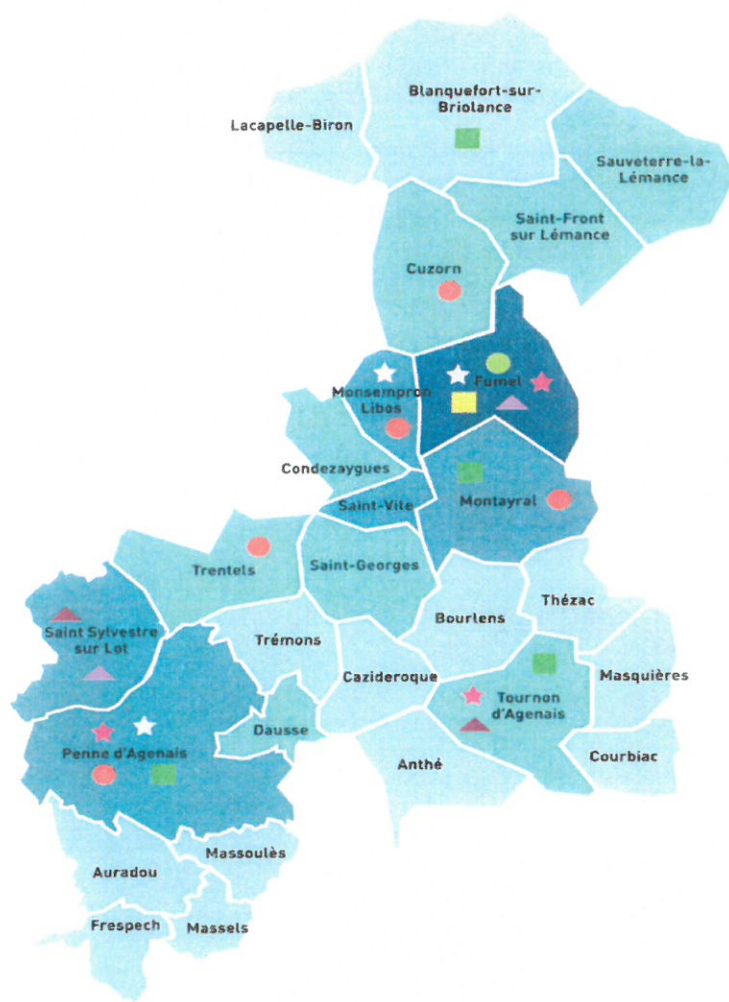
1 Titulaire	Jean-Luc AVEQUIN
1 Suppléant	Thierry BOUQUET

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot SMAVLot :

1 Titulaire	Thierry BOUQUET
1 Suppléant	Prosper BASSET

COMMISSIONS THEMATIQUES de FUMEL VALLEE DU LOT

Commissions titulaires	Civilité	Nom	Prénom
Développement Economique	M.	BASSET	Prosper
Gestion Immobilière et Patrimoniale	M.	BOUQUET	Thierry
Finances Budget	M.	RIGAL	Jean-Claude
Travaux des bâtiments, Voirie, Assainissement	M.	BOUYSSOU	André
Tourisme	M.	SNOWBALL	Jacob
Administration Générale	M.	BOUQUET	Thierry
Enfance-Jeunesse	M.	AVEQUIN	Jean-Luc
Culture	M.	CAPDECOMME	Jean-Philippe
Sports-Santé	M.	RIGAL	Jean-Claude
Aménagement du Territoire et Ruralité	M.	BIEBER	Willy
Environnement	M.	BOUQUET	Thierry
CLEC	M.	BOUQUET	Thierry



Population par commune
Publication INSEE 2017

- < 500 habitants
- 500 > 1000 habitants
- 1000 > 5000 habitants
- > 5000 habitants

LÉGENDE

- Siège de la communauté de communes
- Accueils de Loisirs
- Structures petite enfance (crèches, RAM)
- Maisons de santé
- Déchèteries
- Pôle développement territorial
- Offices de tourisme
- Piscines et jeux aquatiques

Nouveau périmètre après la fusion
FUMEL Vallée du LOT
27 Communes
24 938 habitants
5^{ème} unité territoriale du département

INFORMATIONS DIVERSES

Service environnement

M. Gérard BEUVELOT, agent du service environnement est désigné pour rechercher et constater sur le territoire intercommunal les infractions aux règles relatives à la collecte et au traitement des déchets et en particulier les dépôts sauvages de toutes natures, et est notamment habilité à dresser les procédures prévues par l'article L.541-3 du code de l'environnement.

Fiscalité

Suite à la fusion des deux communautés (Fumel Communauté "Fiscalité Professionnelle unique" et la Communauté de communes de PENNE D'Agenais en "Fiscalité additionnelle"), un lissage des taux a été réalisé à partir de 2017.

Les services de FUMEL VALLEE du Lot feront paraître dans un prochain journal communautaire un article à ce sujet pour une meilleure compréhension.

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Jade, Rose GARY
Noah PETIT SNOWBALL

8 février 2017
25 mars 2017

MARIAGES

Alain, Noël, Henri COMMENVILLE
Et Catherine, Sally, Paule PICARD

5 août 2017

DÉCÈS

René, Charles HUGUIER
Roger, Jean TEULET

30 juin 2017
24 août 2017

Quelques chiffres de l'année 2017 – bilan en février 2018

Principales Dépenses de FONCTIONNEMENT 106.633,00 €

Charges à caractère général	28.436,00 €
Dont principalement	
Electricité et eau	5.921,00 €
Assurances	2.857,00 €
Frais communication	1.135,00 €
Taxes foncières	1.622,00 €
Concours divers	921,00 €
Honoraires avocats	4.745,00 €
Charges personnels	26.875,00 €
Et cotisations diverses	
Transfert compétences	13.389,00 €
Fumel Vallée du Lot	
Autres charges de gestion	37.435,00 €
dont	
Indemnités élus	8.282,00 €
Service incendie	6.300,00 €
Organismes divers	20.252,00 €
(Ecoles 18.816 €)	
Associations diverses	1.950,00 €
Rosières	200,00 €
Charges financières	498,00 €

Principales Recettes de FONCTIONNEMENT 130.812,00 €

Produits des impôts	56.655,00 €
Et taxes	
Dotations Etat	46.306,00 €
Revenus des immeubles	7.665,00 €
➤ Logement salle fêtes	2.888,00 €
➤ Salle des fêtes	249,00 €
➤ Gîtes communaux	4.528,00 €
Excédent fonctionnement	20.186,00 €
2016	

Détail Emprunts communaux

Remboursement capital	7.828,00 €
(section investissement)	
➤ Gîtes communaux	soldés
➤ Vallon Vergnote - plan gestion	2.574,00 €
➤ Vallon Vergnote - parcelles	soldés
➤ Emprunt travaux divers	5.254,00 €
Intérêts Année 2017	498,59 €
(section de fonctionnement)	

Dépenses d'Investissement

Voirie chemin de "Camp d'amoun"	5.872,00 €
---------------------------------	------------

Recettes d'Investissement

TVA sur dépenses 2015	2.751,00 €
-----------------------	------------



La Commune de MASQUIERES et le Tribunal Administratif

Au printemps 2017, une procédure au Tribunal Administratif de BORDEAUX (procédure de fond) est déposée à l'encontre de la Commune pour demander l'annulation du permis de construire n° 04730716C0002, délivré à M. Thierry BOUQUET – bâtiment agricole de stockage avec panneaux photovoltaïques : affaire n° 1703796 Grégory BOUYSSOU c/COMMUNE de MASQUIERES.

Information sur procédure en Référé : mesure d'urgence déposée au cours d'une procédure de fond pour demander la suspension d'une autorisation, en attendant le jugement en procédure de fond.

Dans l'urgence d'une requête en référé (convocation sous 8 jours), le choix d'un avocat n'est pas décidé par le conseil municipal. Le service juridique de la Préfecture a fortement conseillé le recours d'un avocat par la commune.

Après une 1^{ère} requête en référé, déposée le 1^{er} septembre 2017 auprès du Tribunal administratif de Bordeaux, par le consort BOUYSSOU Grégory, demandant la suspension de l'autorisation administrative délivrée par la Commune à M. Thierry BOUQUET au lieu-dit 'Lassale',

La commune est convoquée à nouveau le 8 décembre 2017 au Tribunal administratif de Bordeaux, après le dépôt d'une 2^{ème} requête en référé, pour les mêmes motifs, en date du 23 novembre 2017 par le consort BOUYSSOU Grégory.

- 1^{er} référé : par ordonnance du 26 septembre 2017, le juge des référés a rejeté la requête du consort BOUYSSOU Grégory.

- 2^{ème} référé : par ordonnance du 11 décembre 2017, le juge des référés a rejeté la requête du consort BOUYSSOU Grégory.

Malgré cela et à notre grand regret, les demandes d'indemnisation demandées par la Commune ont été rejetées.

A ce jour, la Commune pour défendre son autorisation administrative (Permis de construire instruit par le service Urbanisme de FUMEL Vallée du Lot) a payé la somme de 4.745,00 € de frais d'avocat sans avoir en compensation une quelconque indemnisation.

Maisla procédure au fond se poursuit et en date du 12 octobre 2017, en séance ordinaire, le conseil municipal à 4 voix POUR et 5 voix CONTRE (M. Thierry BOUQUET ne prenant pas part au vote) refuse que la Commune défende son autorisation administrative et qu'elle prenne un avocat.

Espérons que la Commune ne sera pas une nouvelle fois ponctionnée !!



La commune de MASQUIERES et la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine

Le 20 février 2017, la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine, informe la commune de son intention de procéder à l'examen de la gestion de la commune de MASQUIERES.

Hasard ou Pas !!!!

Pas d'importance en tout cas.....cela permettra de clarifier une bonne foi pour toute.. la situation de la gestion comptable de la commune.

Des heures de travail !!!!sont consacrées à répondre par mail et téléphone aux demandes de la personne en charge de cette analyse.

1^{er} courrier du 2 juin 2017 : l'information livrée par les comptes de la commune a satisfait aux tests de fiabilité auxquels elle a été soumise.

Mais faut- il en rester là ?

Le Compte Administratif 2016 qui doit être approuvé par le conseil municipal au printemps est rejeté par 5 conseillers de l'opposition contre 4 (le maire ne pouvant voter), en séance du 24.03.2017.

Le Percepteur de FUMEL, M. Jimmy LABARBE à sa demande, est invité au conseil du 22.06.2017 pour apporter des informations sur la situation financière de la commune (suite au contrôle de la chambre régionale des comptes) et le compte administratif 2016. Mais les conseillers de l'opposition ne sont pas présents et le quorum insuffisant.

Une nouvelle séance est donc programmée (séance du 29.06.2017) et M. Jimmy LABARBE renouvelle son intention d'y assister.

Malgré les informations données par M. Jimmy LABARBE sur la sincérité du compte administratif 2016, l'opposition le rejette (5 voix contre ; 4 voix pour (le maire ne pouvant voter),

La Direction des finances publiques du Lot et Garonne saisi la Préfète qui saisi à son tour et à nouveau la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine en application des articles L.232-1 et R 232-1 du code des juridictions financières.

Conséquences de la saisine : informations données par M. Maille, Sous-préfet :

Dès la saisine de la CRC, selon l'article L.1612-2 du CGCT, les pouvoirs budgétaires de l'assemblée délibérante, portant sur toute délibération budgétaire sont suspendus jusqu'au terme de la procédure c'est-à-dire jusqu'au règlement du budget par le représentant de l'Etat.

Selon les textes :

“La collectivité peut toutefois fonctionner – dépenses de fonctionnement dans la limite du budget précédent – remboursement des emprunts -...etc...- Dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits du budget précédent”

Nous n’avons de ce fait pas pu lancer les investissements prévus.

Pas de mise sous tutelle si le compte administratif est conforme aux écritures du comptables.

Avis de la chambre régionale des comptes nouvelle-aquitaine :

17 octobre 2017 : avis n° 2017-0351 rendu le 9 octobre 2017 : “La chambre régionale des comptes nouvelle-aquitaine constate, à la demande du représentant de l’Etat, Mme le Préfet de Lot et Garonne, que le projet de Compte Administratif de l’exercice 2016 de la commune de MASQUIERES est conforme au compte de gestion établi par le comptable”.

Rapport définitif de la chambre régionale des comptes nouvelle-aquitaine en date du 14 novembre 2017 :

Ce rapport a été transmis par mail à l’ensemble des conseillers (joint à la convocation du conseil municipal pour session ordinaire du 14 décembre 2017) en date du 8 décembre 2017 et mis en copie à M. le Président de la chambre régionale des comptes, conformément à ses instructions.

L’assemblée n’émet aucune objection ou observation relatives à ces documents.

Ce document pourra être – dès information à l’assemblée délibérante – publié et communiqué aux tiers en faisant la demande, dans les conditions fixées par le Code des relations entre le public et l’administration.

En conclusion, il était de notre devoir de vous informer des événements précités et de leurs conséquences en termes de temps, d’énergie et de finances.

Le VALLON de la VERGNOTTE



Il était nécessaire de continuer les actions sur le Vallon de la Vergnotte, vu les investissements réalisés.

Suite à une réunion en mairie en décembre dernier et à la demande des responsables du CPIE nous souhaitons nous orienter vers une nouvelle démarche qui permettrait la prise en charge, par le CPIE, des actions et des investissements à mener (demande de subventions et interventions, sans la participation financière de la Commune). Une réunion prochaine avec les services de la Préfecture permettra de valider ces décisions.

Les festivités 2017

Les paysanneries de l'Association " Gens de Terroirs "

vous a présenté cette année la 12^{ème} édition de son spectacle.

La réussite de ses quatre représentations est due principalement au talent de nos 75 acteurs bénévoles qui ont su une fois de plus et avec un minimum de répétitions, intéresser, émouvoir et faire rire plus de 2000 spectateurs.

Les très bons échos sur la qualité de ce que nous réalisons sont très encourageants afin de continuer à améliorer ce spectacle.

L'édition 2018 est en préparation avec des nouveautés qui apporteront du rire et de l'action.



L'association est composée actuellement de 140 Adhérents bénévoles.
elle accueille dès à présent et avec plaisir toutes personnes souhaitant rejoindre l'équipe.

Pour tous renseignements et inscription T° au 05 53 49 25 27



La soirée festive et agréable du repas champêtre du samedi soir a attiré 845 personnes.
Son traditionnel aligot a remporté une fois de plus un franc succès.

Les principaux rendez-vous 2018

Mercredi 25 juillet : 1^{ère} représentation à 22h (précédée d'un marché gourmand)

Samedi 28 juillet : 2^{ème} représentation à 18h30 + repas aligot

Mercredi 1 Août : 3^{ème} représentation à 22h (précédée d'un marché gourmand)

Samedi 4 Août : dernière représentation à 18h30 + marché gourmand à 20h.

Le Comité des fêtes de MASQUIERES



Le Comité des Fêtes de MASQUIERES

Vous souhaite une bonne et heureuse année 2018



La fête du village a eu lieu les 11-12-13 août 2017.

Discours et dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des portes drapeaux, des élus et de la population.

Et nos enfants ont honoré nos soldats disparus.

Le traditionnel repas du samedi soir a été une réussite avec plus de 200 convives autour d'un "cochon à la broche".

La sono D.J JHON'S a enflammé la soirée et la piste de danse.



Le Comité et sa Présidente Nathalie remercient les bénévoles et les Masquiéroises et Masquiérois pour leur investissement et participation à ces manifestations.

Club du 3^{ème} âge

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après midi du mois, le Club des aînés se retrouve en toute convivialité pour jouer à des jeux de société et le partage d'une collation.

Vous êtes tous les bienvenus, administrés de Masquières et autres.



La Saint VINCENT 2017

Bénédiction des vins de
THEZAC PERRICARD par
l'Abbé Faustin NKOLO
MVONDO, de la paroisse Saint-
Jacques en Vallée du Lot.

Suivie de l'apéritif en mairie et
du repas à la salle des fêtes.



NOEL 2017



Un spectacle de magie qui a
émervillé les enfants et les parents.

Une magie qui s'est terminée
autour d'une dégustation de bûches
et de friandises de Noël.

Des cadeaux ont réjouis plus d'une
vingtaine d'enfants





Notre rosière 2017

Comme le veut la tradition depuis 1845, la Commune de Tournon a fêté les rosières les 26 et 27 août 2017.

Tous les 4 ans notre commune à l'honneur de présenter une jeune fille pour le couronnement, selon le testament de Jean-Guillaume DUBRUEL, habitant d'Anthé, qui souhaitait récompenser et doter des jeunes filles méritantes et vertueuses.

Cette année Amandine DAUTREMEPUICH a accepté de représenter la commune et s'est jointe à trois autres jeunes filles du canton.

Les attelages du Tsar les ont mises à l'honneur en les conduisant dans la bastide avant l'office religieux et leur couronnement.

Ce 27 août 2017 marque le 172^{ème} couronnement de rosières.



LES VŒUX 2017 du Conseil Municipal

Très belle après midi du 15 janvier 2017 avec la présence de certains élus départementaux et régionaux accompagnés des Maires de nos communes voisines et des responsables d'associations.

Cette cérémonie s'est conclue autour du verre de l'amitié et d'une collation.



Association TERA

L'association TERA porte un projet d'écovillage expérimental qui vise à développer des activités économiques en campagne où les commerces et les villages se désertifient. Le projet se déroule en trois grandes phases : une phase d'étude et de test (2014 – 2017), une phase d'expérimentation de l'écovillage dont le lieu est encore à déterminer (2018 – 2021), une phase de transmission et de formation (2021 – 2024).

Le projet a émergé de rencontres avec des communes, des élus, des entreprises et des citoyens qui ont constaté que beaucoup de villages devenaient des communes-dortoirs, souvent endettées, tandis que les activités économiques se concentraient dans les grosses agglomérations.

Partant de ces constats, l'association travaille à une relocalisation des activités sur les territoires ruraux et par là, à recréer des liens entre les acteurs de ce territoire. En octobre 2015, un contributeur a mis à disposition son domaine à Lartel au service du projet Tera. L'année 2017 a été une année charnière puisque nous finalisons la phase d'étude, préparons le lancement des activités économiques, et recherchons une commune qui souhaitera être partenaire de l'expérimentation, ce à quoi le conseil municipal de Masquières n'est pas opposé. Concrètement, deux prototypes d'habitats légers dont un autonome en énergie et partiellement en eau ont été testés ainsi qu'un potager en permaculture et une forêt comestible.

L'équipe a été formée dans différents domaines (construction, énergie renouvelable, agriculture, gestion, économie, communication). Une trentaine d'événements « Econature » ont été organisés dont des marchés gourmands et bio - celui de cet été a attiré plus de 200 personnes sur la place du village. Des entreprises telles que Weldom et l'université de la Sorbonne à Paris sont venues s'inspirer du projet Tera qui est lauréat de l'innovation sociale en région Nouvelle-Aquitaine. L'école de Tournon a visité le domaine et le collège de Fumel y a installé des ruches. Le laboratoire ATEMIS à Paris s'implique quant à lui dans la dimension recherche et transmission du projet.

Cet automne, l'association TERA a déplacé ses bureaux à Tournon d'Agenais pour laisser la place à « LA COOP DU TILLEUL », une nouvelle structure créée pour porter les activités économiques. Dans ce cadre, un four à pain a été construit pour une activité de boulange en 2018. Les terres sont prêtes pour y faire du maraîchage dès le printemps et un réseau de distribution bio et local se structure.

L'année 2018 se place donc sous le signe des activités économiques à Lartel (Masquières), de l'administration et du conseil scientifique à Tournon d'Agenais et de l'expérimentation et de la formation à Trentels, commune qui souhaite créer un partenariat avec Tera. L'association remercie sincèrement toutes les personnes à Masquières qui la soutiennent au quotidien. Bonne année à tous !



Emmanuelle PHILIP, co-présidente de l'association TERA

LA CHASSE de MASQUIERES

L'amicale des chasseurs de Masquières vous souhaite une bonne année 2018.

La chasse est en premier lieu un loisir, mais c'est aussi le seul moyen efficace de réguler certaines espèces pouvant être porteuses de maladies transmissibles à l'homme ou aux animaux domestiques mais aussi générant des dégâts aux cultures et causant de nombreux accidents routiers.



Le coût de ces dégâts augmente tous les ans et devient de plus en plus difficile à supporter par les fédérations.

Le banquet annuel auquel vous êtes tous conviés et préparé par les chasseurs aura lieu le 29 avril 2018 à la salle des fêtes de Masquières.

LES POMPIERS



Depuis maintenant plus de dix ans la caserne des pompiers de TOURNON d'Agenais intervient sur nos communes avec une très grande efficacité.

Plus de 150 interventions en 2016 et une quinzaine de pompiers bénévoles. Deux Masquiérois, actifs dans cette caserne – Sandrine BOUYSSOU et Alan Jacqua.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Ne se font plus en Mairie :

Cartes Nationales d'identité

Depuis le 15 mars 2017, elles seront enregistrées à l'aide de l'application nationale "titres sécurisés" TES, sur la base d'un dépôt dans les seules mairies dotées d'un dispositif de recueil, à savoir pour le 47 :

Agen, Aiguillon, Boé, Casteljaloux, Duras, Fumel, Laroque-Timbaut, Layrac, Le passage, Marmande, Miramont de Guyenne, Nérac, Ste Livrade, Tonneins, Villeneuve sur Lot et Villereal.

Une prise de rendez vous est très souvent nécessaire :
Pour Fumel : tel - mairie de Fumel – 05.53.49.59.69

Cartes Grises : depuis le 6.11.2017

Plan préfecture nouvelle génération
Démarche en ligne sur
[https : //immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr)

Se fait en Mairie :

Pacte Civil de Solidarité – PACS

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu entre deux partenaires.

Il est conclu entre deux personnes majeurs, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Où s'adresser si vous résidez en France :

- Soit à un notaire,
- Soit à votre mairie de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune.



Les gîtes communaux LGM359A et LGM359B

Superficie 100 m²

Rez de chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite
comprenant :

- 1 entrée séjour donnant sur une cuisine équipée (four, lave vaisselle, lave linge, micro onde, plaques vitrocéramique, 2 frigidaires) ..ETC...
- 1 Téléviseur avec meuble et télécommande, 1 téléphone à carte,
- 1 chambre,
- 1 salle d'eau (douche, wc, plan et vasque avec équipement pour personnes à mobilité réduite).

Etage :

- Salon avec canapé clic clac équipé. 1 téléviseur avec meuble,
- 1 chambre avec 1 lit de 140,
- 1 chambre avec 2 lits de 90,
- 1 lit de bébé,
- 1 salle d'eau avec wc et douche avec cabine.

Chauffage à panneaux rayonnants dans toutes les pièces (pour les périodes d'hiver)

Procédure de réservation sur le site d'ACTOUR 47

www.reservation-lotetgaronne.com

Onglet Gîtes

Votre panier "recherche par code produit" SAISIR LGM359A ou LGM359B

Choisir date et durée du séjour : semaine, week-end 2 nuits ou 3 nuits. Validation et paiement en ligne.

INFORMATIONS PRATIQUES ET DIVERSES

TARIFS Location de la salle des fêtes

Location salle des fêtes seule :

Habitants de la COMMUNE	50,00 €
Habitants Hors COMMUNE	70,00 €
Associations de la commune	gratuit

Location salle des fêtes avec cuisine :

Habitants de la COMMUNE	70,00 €
Habitants Hors COMMUNE	200,00 €
Associations de la commune	gratuit

Ajout de la consommation EDF (relevé du compteur à la remise des clés non comprise dans les tarifs énoncés ci-dessus.

Pour les associations hors communes tarification habitants hors commune

CAUTION : 200,00 €

100,00 € à la réservation de la salle (désistement possible un mois avant la date de la location),

100,00 € (au plus tard à la remise des clés) pour l'état des lieux et dégradation.

CONCILIATEUR DE JUSTICE pour le canton de TOURNON d'Agenais

M. René THOUEILLE a été nommé conciliateur de justice

Ses domaines de compétences :

L'état des personnes ou le droit de la famille,

Conflits individuels entre particuliers ou avec les entreprises ou artisans,

Troubles du voisinage, baux d'habitation, copropriété, contrat de vente ou de travaux,

Prestations de services, prêts entre particuliers, litiges concernant le contrat de travail.

Permanences pour les communes de :

Anthé, Bourlens, Cazideroque, Courbiac, Masquières, Montayral, Saint-Georges, Saint-vite, Thézac

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à la mairie de TOURNON D'Agenais.

PERMANENCE DE LA CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

Mme Sophie GARGOWITSCH sera présente en mairie

le 20 mars 2018 de 14h00 à 17h00

afin de recueillir vos remarques et suggestions

INFORMATIONS PRATIQUES ET DIVERSES

DECHETTERIE de Franquet TOURNON D'Agenais

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 8h00 – 12h00
14h00 - 18h00

Mercredi : 8h00 – 12h00
14h00 - 18h00

Samedi : 8h00 – 12h00

TELEPHONIE mobile

Un long labeur administratif !!!

Grâce à l'aide de l'Etat, du Conseil Départemental, et de l'investissement de la commune de THEZAC (faisant partie des 4 communes du Département retenues pour l'implantation d'une antenne relais), les Travaux entrepris en 2018 sur la commune de THEZAC auront pour incidence d'améliorer la couverture de la téléphonie également sur les communes avoisinantes.

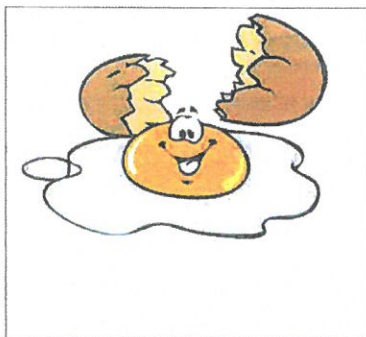
Les travaux débuteront en janvier 2018 et la couverture mobile 3 G sera effective avant la fin de l'année (fin été 2018).

Tous les opérateurs sont concernés.

Boitier Téléphonie mobile

Sachez qu'il vous est possible de vous procurer auprès de votre opérateur un boitier (à brancher sur une live box) qui permet d'améliorer le réseau de la téléphonie mobile.

PORTAGE DES REPAS



Maison de retraite Bel Air
Route de Fumel
47370 – TOURNON D'AGENAIS

Tél. : 05-53-40-73-22
Fax : 05-53-49-28-66

maison-retraite.tournon@orange.fr
secreteriatbelair47@orange.fr



Portage de repas





**Nos aînés et nos enfants mis à l'honneur au cours de la cérémonie
des vœux 2017**

Le site internet communal est à disposition

www.masquieres.fr

**Il sera complété tout au long de l'année pour vous informer sur les
différents sujets concernant notre commune.**

**Vos idées, suggestions, photos..etc, permettront de rendre cet outil
encore plus vivant et convivial.**

**BONNE ANNEE 2018
ET
MEILLEURS VŒUX
A TOUS**